
Konkurse Faillites Fallimenti

No 189 Mittwoch, 29.09.2004 122. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Gespac SA**, chemin des Aulx 18, 1228 **Plan-les-Ouates**
2. *Déclaration de faillite:* 03.08.2004
3. *Procédure:* sommaire
4. *Délai de production:* 29.10.2004
5. *Remarques:* Vente d'urgence: Les créanciers sont rendus attentifs du fait que l'Office des faillites a procédé à une vente d'urgence des actifs de la société faillie selon convention du 21 septembre 2004 déposée au bureau de l'Office des faillites et mise à disposition des intéressés pour consultation dès ce jour.
Les créanciers peuvent formuler une offre supérieure dans les 20 jours dès la date de la présente publication.
Le délai de plainte (art. 17 LP) est de 10 jours dès la date de la présente publication.
Pour tout renseignement:
Marc Unternaehrer, tél. 022 327 72 58

Office des faillites
1227 Carouge
(02471170)